

Ecrit par le 3 février 2026

« Ni responsable, ni coupable ! »



L'an dernier, 134 517 cyclistes ont fait l'ascension du Mont Ventoux. Et au moins autant en sont redescendus, et c'est là que les choses se compliquent. En effet, la plupart des accidents impliquant des cyclistes interviennent dans la descente.

Pour renforcer la sécurité le département de Vaucluse a mis en place une douzaine de panneaux pour faire de la prévention. Si cette initiative est tout à fait louable, il y a un truc qu'on comprend pas bien. Les cyclistes qui ont fait la montée n'ont-ils pas eu le temps de prendre toute la mesure de la déclivité et des risques encourus pour redescendre ? Entre 2007 et 2022, 62 accidents avec des cyclistes ont été déplorés sur les routes du géant de Provence. Si la majorité de ces accidents ne sont que matériels, près de 47 % d'entre eux comptent au moins un blessé grave, voire un tué.

Faut-il mettre des panneaux pour que les inconscients deviennent raisonnables ?

Ecrit par le 3 février 2026

Les causes de ces accidents sont multiples : cyclistes non avertis, fatigue, euphorie de la descente, cohabitation parfois difficile avec les engins motorisés. A cette liste non exhaustive on pourrait y ajouter le manque de lucidité. Et c'est là le cœur du sujet. Comment ne peut-on pas être conscient des dangers et faut-il mettre des panneaux pour que les inconscients deviennent raisonnables ? Leur jugeote et surtout la nature du terrain ne peuvent-il pas conduire ces cyclistes à raison garder ? Certes, il convient de prévenir les usagers quand, sur une route, un virage peut être dangereux surtout s'il est aveugle, mais dans le cas du Ventoux, on ne saurait entendre l'argument qui consisterait à dire « je ne savais pas ou j'avais pas vu » !

En définitive, ces panneaux sont là autant pour protéger les cyclistes que la collectivité qui les a posé.

Sécuriser, protéger c'est aujourd'hui devenu un leitmotiv, une obsession. Partout, tout le temps, sur tous les fronts on veut nous protéger, assurer notre sécurité. La capacité de ceux qui nous gouvernent et nous administrent à édicter des normes de sécurité est sans limite. Ce besoin constant de « mettre en sécurité » part sans doute d'une bonne intention mais ne condit-il pas aussi à déresponsabiliser ? Ne pourrions-nous pas aussi faire appel au bon sens ? Mais en définitive tout cela est de notre faute. C'est nous qui exigeons toujours plus de l'état providence et notre capacité à nous retourner contre lui en cas d'accident est elle aussi sans limite. En définitive, ces panneaux sont là autant pour protéger les cyclistes que la collectivité qui les a posé. On attend tout de l'autre et ici en l'occurrence de la collectivité, mais on exige peu de soi. Décidément, on vit une époque bien formidable !

Dernière minute

Le 19 juin, le maire de Lauris et les conseillers de sa majorité ont démissionné suite à l'agression orale et physique de l'adjoint en charge de la voirie par un habitant de la commune. Cet habitant rendait responsable les élus de l'inondation de sa maison suite aux orages du 13 mai dernier. L'adjoint a porté plainte et l'habitant a été placé en garde à vue.

Après une montée, il y a toujours une descente !

Ecrit par le 3 février 2026



D'une pratique sportive ou de loisir, le vélo pourrait bien aussi devenir une vraie alternative pour les déplacements individuels de courte distance. Crise de l'énergie oblige. Le gouvernement vient d'ailleurs d'annoncer un plan pour « faire de la France une nation vélo ». La petite reine refait, en ces temps difficiles, la une de l'actualité.

Le vélo est un engin exceptionnel et unique. Il est bon pour la santé, il est bon pour la planète et il est bon pour le portefeuille ... Qui dit mieux ? Les spécialistes qualifie même le vélo de « véhicule de conception humaine à l'efficacité énergétique surpassant celle de tous les autres ». Avec 1,5 milliard d'engins en circulation, le vélo reste le moyen de locomotion le plus utilisé dans le monde. Il peut servir à beaucoup de choses. Se déplacer bien sûr, transporter des personnes ou des petites marchandises, faire du sport, y compris en appartement, se balader, faire du tourisme... Il peut même devenir, avec le Tour de France, l'un des spectacles télévisuels le plus regardé au Monde.

Un instrument de liberté

Le vélo est aussi un instrument de liberté. On se souvient tous de notre premier vélo, celui qui nous a permis d'explorer d'autres lieux, de faire de nouvelles découvertes, d'aller voir les copains (ou copines c'est selon)... bref d'élargir le cercle des possibles. Après il y aura la « mob » ou le scooter, avant la

Ecrit par le 3 février 2026

première « caisse ». Mais ça c'est une autre histoire ! Aujourd'hui, le vélo à assistance électrique élargit encore le cercle des pratiquants. Il permet à ceux qui n'en faisaient plus de s'y remettre ou à ceux qui en faisaient déjà d'aller plus loin.

Lire aussi: [Le Ventoux à tout prix](#)

Le Vaucluse : terre de vélo

Ici, en Provence on sait de quoi on parle quand on cause vélo. On a d'abord le Ventoux, sommet mythique (le graal de tous les cyclistes version Grand Sport). On estime que chaque année entre 150 et 200 000 cyclistes en font son ascension à la force du mollet.

La Provence c'est aussi le vélo de tourisme avec, pour le Vaucluse, pas moins d'une quarantaine de circuits balisés et 4 véloroutes. Le cyclisme c'est encore quelques célébrités comme Lucien Aimar, Luc Leblanc ou Richard Virenque (et toujours à l'insu de son plein gré).

La réitération d'un mouvement circulaire, propice à la méditation

Le vélo a beaucoup inspiré les artistes et les écrivains, qui nous ont fait partager leurs indéfectibles passions. Certains philosophes se sont même essayés à expliquer cet engouement. Parmi eux, citons, Jean-François Balaudé, philosophe et ancien président de l'université de Nanterre : « le vélo constitue une sorte de métaphysique incarnée car il s'agit d'un sport ou d'un mode de déplacement caractérisé par une vitesse modérée, dénué de chocs et de traumatismes, fondé sur la réitération d'un mouvement circulaire, propice à la méditation ». Au-delà de ces considérations métaphysiques, le vélo peut être aussi un objet politique. Ainsi, n'est-il pas devenu, à son insu lui aussi, un symbole et un porte-drapeau des valeurs écologiques. Il vient s'opposer au monde polluant, individualiste voire agressif de l'automobile. Je dirais tout simplement que le vélo est un sport bienveillant et altruiste.

Eh oui, il sait vous récompenser immédiatement de vos efforts. Après une montée il y a toujours une descente. Et elle sait vous faire oublier les souffrances de la montée. Bref une certaine philosophie de la vie !

Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), [Didier Bailleux](#) a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.